

XI – LES PAGES DU BROCANTEUR

I – les édifices historiques remarquables :

L'abbaye des Fontenelles. } Voir brochures spéciales
Le Château de la Brossardière. }

Le logis de la Jausinière (propriétaire P. Chappot – seigneur du lieu 1603 à 1620)

Pour mémoire, la Seigneurie de la Boucherie, dépendant de la principauté de la Roche s/yin (XIII – XIV) sur l'éminence rocheuse dominant l'Ornay (et non le Laurenceau), à droite, route des Sables, face au chemin de Batard (le pont de la boucherie en souvenir), St Vincent de Paul , y passa une nuit.

II – les édifices contemporains :

- Le château du plessis. (voir multiples documentations).

- *La maison bourgeoise* de M. de la Roche Bernard, n° 218 à l'angle de la rue Salengro – C. Fillon.(propriété achetée par la préfecture), un atelier de charronnerie occupait l'annexe jusqu'aux années 1970.

- Le presbytère, sa construction par le curé Renaud, est intimement et financièrement liée à la « résurrection de la paroisse, à la construction de l'église.(dossier : communes, paroisse unies par le pire pour le meilleur)

- Pour mémoire, la Villa « Les Platanes » du XVIIIème siècle, qui a donné son nom à la rue. En 1934 propriété de M. Guerry de Beauregard, entourée d'un parc boisé, a accueilli la kermesse paroissiale. Vendue en deux parties à Intermarché inauguré en 1973 (actuel Carrefour), et la ville , futur espace de la maison de quartier.

III – les calvaires et autre statues :

L'érection d'un calvaire ou autre symbole, conclut un évènement important : la mission

1852 – calvaire de la « Ripardière » rue Pierre Oliveau, près du passage à niveau, la croix a été offerte par la famille Cossais.

1859 – le calvaire de la route de Venansault dit de la Loge en 1889, (angle des rues du calvaire de la Brossardière, rue du Cdt Raynald. Abattu par une tempête le 27/09/1952. En 1953, (27/03) réélévation (centenaire de la paroisse). En 1987 (26/06), 2^{ème} réélévation, suite à la dégradation par le temps. 2012 (18/10), 3^{ème} réélévation.

1899 – le christ dans l'église (à droite de la nef)

1922 – le sacré cœur de la Ripardière, en remplacement du calvaire en mauvais état de 1852 (propriété communale)

1926 (14/02) – calvaire du bois Massuyeau, à l'abandon (Propriété privée).

1932 (28/03) – statue de la vierge à Chantemerle, route de Venansault, (propriété privée).

1934 – Sacré cœur de Soulouze, (propriété privée. Famille Caillé).

1934 – le calvaire des Maubretières. Désormais à Venansault sur les 154 ha laissés par la Roche S/Yon en 1967 (propriété privée)

1936 (14/03) – calvaire de l'Angelmière, rue Auguste Murail, propriété privée.

1943 – calvaire de la Brande, victime d'une tempête, remis debout le 29/06/96 et béni en présence des propriétaires, famille Dugast.

IV – l'agriculture :

Vestiges de sa présence dans le bourg,(bâtiments d'élevage, logements...)

- Ferme de la Maison Neuve (logement), présence sur le plan cadastral Napoléonien de 1809, chemin Guy Bourrieau. Actuellement, école de multi music et des logements. (étable détruite pour construire le foyer des jeunes, inauguré en 1987.
- Ferme de la Loge, bâtiment d'exploitation et logements, place de la Loge.
- Ferme de Cairfour, façade sud caractéristique, 5 rue pierre Oliveau.
- ferme de l'Hermitage, étable seulement transformée, 291 rue Salengro.
- ferme du Plessis, bâtiments d'exploitation à peine visible, 193 rue Salengro, derrière l'habitation.

– Villages, sans siège d'exploitation :

Nota : les anciens logements des exploitations sont facile a repérer. La plupart sur deux niveaux. L'étage avec des petites fenêtres rappellent les greniers à grains (céréales et autres)

L'Angelmière : à droite après le passage à niveau de la rue Pierre Oliveau. Aujourd'hui les rues et impasses, Murail, du four, du pressoir, des jardins...hors quartier actuel, mais population d'origine Ornaysienne très attachée au « clocher ». En 1964 avant la fusion, 31 maisons recensées. On imagine une « population bovine », majoritaire par rapport aux habitants et une sécurité de circulation pour... les vaches, que les habitants d'aujourd'hui apprécieraient surement.

L'Olivière : quatre imposantes étables magnifiquement réhabilitées en logements usages divers.

La Guibretière : le vieux village agricole particulièrement démarqué par rapport au quartier résidentiel 21^{ème} siècle, qui est venu s'y annexer.

A voir également : la Boutinière, Soulouze, La Brissonnière, la Croix des Fontenelles, (désormais parc de loisirs), et autres...

VI – l'agriculture aujourd'hui :

En 2013, huit sièges d'exploitation

Quelques statistiques comparatives :

1946 : 91 sièges d'exploitations (42% de la population)

1957 : 85 sièges d'exploitations

1964 : 76 sièges d'exploitations

2002 : 12 sièges d'exploitations

La surface moyenne est passée de 18 ha en 1957 à 74 en 2002 et plus de 100 en 2012.

L'urbanisation, routes comprises a avalé 28 exploitations de l'ancien territoire (dont 2 à la Grimaudière).

VII – des sites naturels, conservés et améliorés :

- ✓ Le chemin creux du Magnou : à droite du chemin du Magnou, vers l'Ornay, la Brissonnière. Il figure au patrimoine yonnais. Respecté par l'aménagement forcier (préparatoire au contournement) longueur 250 mètres (initialement 525m) plus grande profondeur, 2,50 m. Emprise au sol de 2,50 à 7,50m. Intérêt géologique : botanique, faunistique. Sa fonction initiale : desserte, drainage des terres.
- ✓ Le chemin de la patience : limite sud de la « maison neuve ». De la rue de la Maison Neuve à l'Ornay, il reliait autrefois le bourg à la Boutinière, passage a gué de l'Ornay. (actuellement une passerelle piétons)
- ✓ Le chemin de Batard : de la route des Sables au pont de chemin de fer, en suivant l'Ornay en desservant Batard, ancienne ferme convertie en habitation (avant la ferme un moulin). A remarquer 3 carrières : une à droite après 50 m vers l'Ornay, une à gauche juste avant l'accès au lotissement. Une deuxième à gauche avec réserve naturelle d'eau incluse dans la zone de loisirs et le « métro aérien » (à droite) d'évacuation des eaux usées, ainsi qu'une œuvre d'art, le pont de chemin de fer au-dessus de l'Ornay.
- ✓ Le chemin creux (en partie) du Guyon : de l'Angelmière, vers le chemin de Batard et de l'Ornay, avec la traversée de la voie ferrée.
- ✓ L'allée Michel Rocher : chemin qui partait de la ferme de l'Hermitage (grange près de l'école privée rue Salengro) pour rejoindre Batard.

- ✓ La vallée de l'Ornay : aménagée par la ville, le conseil général. Promenade René Delaunay, intégrant une partie du ruisseau « le forge » de la rue de la Brossardière au lieu-dit Pont Biot.
- ✓ Le Pont Biot : au bout de l'impasse Henri Galipaud. Remplace sur l'Ornay son prédécesseur qui permettait la liaison St André – Venansault, avant le contournement.
- ✓ Nic à chat : accès par le Bois Massuyeau, vers les Roulières des Clouzeaux.
Caractéristiques : traversée du ruisseau le Guyon à Gué, avant son passage sous la voie ferrée. Une passerelle piétonne a été annexée pour permettre les randonnées en toutes saisons.
- ✓ Pont de la Boucherie : voir « édifices historiques » ci-dessus

Les ruisseaux : (principaux avec dénomination)

- L'Ornay : un parcours perturbé, contesté, revendiqué depuis 1947 (voir dossier spécial Réhabilitation)
- Le Guyon : limite entre St André (la roche s/yon) et les communes de Venansault, les Clouzeaux. Traversées possibles :
 - Nic à chat,
 - l'abbaye vers la Grangerie (les clouzeaux) initialement un gué puis un pont réalisé dans le cadre de l'aménagement foncier, et par une voie normale des Fontenelles à la Plinière (Venansault).
- Le Forge : alimente et élimine le trop-plein de l'étang de la Brossardière.

L'étang de la Brossardière : voir brochure. « La Brossardière »

Le petit bois : liaison ombragée entre le magasin carrefour, la maison de quartier et le lotissement Maison Neuve.

Les carrières : de chaque côté de l'Ornay, entre la passerelle de la Patience et le pont de la Boucherie. Plus les trois carrières du chemin de Batard.

Les jardins en bordure de la voie ferrée : aujourd'hui quelques vestiges près du passage piétons, chemin du Guyon. Appartenant à la SNCF, ces espaces interdits au public, étaient exclusivement réservés aux agents des chemins de fer. Au cours du 20^{ème} siècle, ces jardins existaient jusqu'au pont de la voie ferrée au-dessus de l'Ornay. Il y avait une stimulation collective quant aux performances des jardiniers concernés. La maison du garde barrière, rue P. Oliveau n° 105 date de 1890.

Une surface boisée importante : près de 100 ha, vestige de la grande forêt qui entourait la roche sur Yon.

Les Fontenelles : accès par la route de Venansault, 44 ha en propriété privée et 4 ha au conseil général.

La Grange : (ferme) plus, en face le long du chemin du Manège vers la Brande, 34 ha environ à 4 à 5 propriétaires.

Plus quelques domaines : La Brossardière, la Gaubardière (ferme abandonnée), le petit bois de la maison de quartier.

VIII – Anecdotes du passé et contemporaines :

- ✓ Un coq parisien sur le clocher en 1967. C'est le 3^{ème} coq. Le premier disparu avec la flèche, le 2^{ème} corrodé par l'air marin.
- ✓ Rue pierre Oliveau : une résidence Pierre Oliveau, tiens avec 2L ? Le 2^{ème} L est en trop. Rectification au niveau de la rue.
- ✓ Rue pierre Oliveau, entrée à droite. Un panneau indicateur d'un autre temps
2,60 Km la Grimaudière
La Grimaudière c'était : les fous jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle, l'asile d'aliénés, puis l'hôpital psychiatrique. Actuellement, le centre hospitalier Georges Mazurelle.
- ✓ St André d'Ornay et l'Amboise. Depuis 1947, l'Amboise continue soit totalement, soit par des portions de cours, de se substituer à l'Ornay, ici et là, dans les documents officiels, enquêtes publiques, plaquettes d'informations, interventions orales. L'anomalie a été corrigée en 2000 par l'IGN. 2013 ? Ce qui sera fait à partir des documents existants non actualisés, nous remettra probablement « l'Amboise » en circulation.
- ✓ Le Val d'Amboise, situé en surplomb au-dessus de l'Ornay. Bizarre en 1993 ce projet d'urbanisation était intitulé, ZAC de l'Ornay... (alors pourquoi « Val d'Amboise »)
- ✓ 1931 : déjà le chômage qui inquiétait. On ne parle partout que de chômage, Allemagne, Angleterre, France. La surproduction a entassé des stocks. Des chômeurs originaires de l'agriculture qui manque par conséquence de bras avec risque de terres non cultivées. Encore là, le gouvernement est bien coupable ». (BP tome IV page 10)
- ✓ 1962 : après le 21^{ème} concile Vatican II (11/10/62). Des changements de pratiques religieuses positives, mais avec des chambardements matériels, Autels, statues, chaires, Sainte table aux oubliettes. A St André un autel, des colonnes en marbre blanc de la saint table, chaire...
Colère contenue d'un paroissien : « le monde est à l'abstrait, aux brocanteurs les chandeliers, les crucifix, les ostensoirs, les reliquaires »...

- ✓ Avant la dernière guerre et au lendemain, les clans politiques existaient plus fanatiques qu'aujourd'hui dans les petits bourgs. On parlait plus des « calotins » et des « communards » que de la gauche et la droite. Et quand les curés s'en mêlaient ? Pas gentils. En 1919, élections des députés (bulletins paroissiaux tome II) page 76 Long message aux poilus de St André : « vous leur demanderez aux députés cinq recommandations explicites, et une ultime justification, pas de faux frères appelés socialistes qui rongent la société, qui excitent l'ouvrier contre le patron, qui ne pensent qu'à s'enrichir, préparer leur vieillesse » ouille ...ouille !...

Disparus, mais on en parle encore :

- Le lavoir, (1)
- Les fontaines miraculeuses (1), les amoureux devaient y sauter à reculons, ce qui pouvait leur procurer dans l'année un mari souhaité ou l'héritier si ardemment convoité.
- L'alambic : début en 1947, activité saisonnière, place de la loge, « une ambiance, une odeur »...
L'association de distillation yonnaise en a fait don au « patrimoine yonnais ».

(1) Voir brochure « La Brossardière » ou la Vendée historique n°168)

